



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 5 octobre 2020 à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, président
Monsieur le conseiller Sylvain Légaré, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume (partie de séance)

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémie Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Geneviève Hamelin	Steeve Verret
Pierre-Luc Lachance	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents:

Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier
M^e Anne-Laure Pelletier, assistante-greffière substitut

Ouverture de la séance

À 17 heures, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CV-2020-0764 Adoption de l'ordre du jour

Conformément à l'article 32 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, les membres du conseil consentent à l'unanimité à remplacer les périodes de questions des citoyens aux points 8 et 14 par des périodes de questions des citoyens reçues par courriel.

Conformément à l'article 77 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, madame la conseillère Émilie Villeneuve, au nom du comité exécutif, demande de retirer le sommaire décisionnel PA2020-113 intitulé : *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, pour le paiement d'honoraires professionnels et techniques relatifs à la construction d'un stationnement public sur le site du 771, rue du Prince-Édouard.*

Également, conformément à l'article 77 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le conseiller Jérémie Ernould, au nom du comité exécutif, demande de retirer le sommaire décisionnel AP2020-573 intitulé : *Entente entre la Ville de Québec et Société de mise en valeur de la « Maison O'Neill » et de son site, relative aux services d'entretien sanitaire, d'entretien spécialisé et de surveillance des équipements récréatifs du site de la Maison O'Neill – Arrondissement des Rivières, pour la période du 1^{er} mai 2020 au 31 décembre 2021 (Dossier 74260).*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0765 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 21 septembre 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Dominique Tanguay,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 21 septembre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapport de monsieur le maire Régis Labeaume sur les décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 23 septembre 2020 et dépôt du procès-verbal

Monsieur le maire Régis Labeaume fait rapport des décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 23 septembre 2020 et dépose le procès-verbal.

Communications écrites au conseil

- Dépôt des listes de contrats pour le mois de juin 2020 en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) (AP2020-623);
- Avis du *Bureau des enquêtes indépendantes* concernant un événement survenu le 16 février 2020;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Rémy Normand, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du 31 août 2020, relative à l'appropriation d'un montant à même l'excédent de fonctionnement affecté de prévoyance d'agglomération pour la situation d'exception liée à la pandémie de la *COVID-19*;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du 21 septembre 2020, relative à l'adjudication d'un contrat pour l'entretien sanitaire du *Palais Montcalm* (Appel d'offres public 73766);
- Dépôt, par monsieur le conseiller Patrick Voyer, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du 31 août 2020, relative à l'adjudication d'un contrat pour le *Centre d'appels et de soutien technique niveau 1 et service de soutien spécialisé Office 365 (2020-2025)* (Appel d'offres public 73857);
- Dépôt, par madame la conseillère Marie-Josée Savard, d'un document en réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du 31 août 2020, relative à la l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme du Québec relative au rôle d'*Association touristique régionale pour la région touristique de Québec*.

Matière nécessitant une consultation publique

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Première partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Une période d'intervention générale, d'une durée de 90 minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Première période de questions des citoyens

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel est tenue pour une durée maximale de 35 minutes.

Avis de proposition

Nouvel avis de proposition

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Rapport du comité exécutif sur les avis de proposition

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Proposition sans préavis

CV-2020-0766 Hommage à monsieur Gilles Bolduc et sincères condoléances à sa famille

Attendu que monsieur Gilles Bolduc est décédé le 24 septembre 2020, à l'âge de 84 ans, au *CHSLD des Jardins du Haut Saint-Laurent*, dont les funérailles ont été célébrées le 3 octobre dernier en l'église de Saint-Gilles;

Attendu que monsieur Gilles Bolduc a été conseiller municipal à la Ville de Sainte-Foy de 1989 à 2001 et à la Ville de Québec de 2001 à 2005;

Attendu que monsieur Gilles Bolduc a aussi été membre du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec et président du Conseil de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery en 2005;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, appuyée par monsieur le maire Régis Labeaume,

il est résolu que les membres du conseil de la ville témoignent leur reconnaissance à l'égard de monsieur Gilles Bolduc pour la contribution qu'il a apportée aux villes de Sainte-Foy et de Québec, et expriment à son épouse,

madame Ghislaine St-Hilaire, ainsi qu'aux membres de sa famille, notamment ses fils Martin et Dominic, leurs plus sincères condoléances.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0767 Félicitations à messieurs David Labrecque et Vincent Paquette, récipiendaires de la bourse à la création des cinéastes de Québec

Attendu que lors de sa plus récente édition, le *Festival de cinéma de la ville de Québec* a remis à deux réalisateurs d'ici, messieurs David Labrecque et Vincent Paquette, la bourse à la création des cinéastes de Québec, un prix d'une valeur de plus de 50 000 \$;

Attendu que monsieur David Labrecque, scénariste et réalisateur originaire de la ville de Québec, a été récompensé pour son plus récent court métrage intitulé *Sous pression*;

Attendu que ce bachelier en littérature et en philosophie n'en est pas à sa première reconnaissance, car deux de ses courts métrages, soit *Une question de goût* (2016) et *Ménage du printemps* (2018) ont également été sélectionnés au *Festival de cinéma de la ville de Québec*;

Attendu que monsieur Vincent Paquette, comédien, auteur et réalisateur, a quant à lui été récompensé pour son film intitulé *Vie de rêve*, pour lequel il avait également remporté le prix *Kinomada* au *Festival du film étudiant de Québec* en 2019;

Attendu que ce jeune homme aux multiples talents, diplômé de la cohorte 2020 du *Conservatoire d'art dramatique de Québec*, est également récipiendaire d'une bourse et d'une résidence d'écriture offerte par *Première Ovation*, la *Maison de la littérature* et l'*Institut Canadien de Québec* pour la pièce de théâtre *Caroline*;

Attendu que ces brillants créateurs contribuent au foisonnement et au rayonnement de l'industrie cinématographique de la ville de Québec et que cette reconnaissance du *Festival de cinéma de la ville de Québec* réaffirme la richesse et le potentiel des talents d'ici;

En conséquence, sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent messieurs David Labrecque et Vincent Paquette, récipiendaires de la bourse à la création des cinéastes de Québec et leur souhaitent du succès pour la continuité de leur carrière.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0768 Félicitations aux Augustines du Québec et remerciements d'avoir su conserver les archives des douze monastères-hôpitaux

Attendu que le 30 septembre dernier, la Commission canadienne pour l'*UNESCO* annonçait que les archives des 12 monastères-hôpitaux des *Augustines* du Québec sont désormais inscrites au *Registre de la Mémoire du monde du Canada*;

Attendu que l'ensemble de ces archives, conservées depuis 1639, seront entièrement accessibles au Centre d'archives du *Monastère des Augustines*, situé dans le Vieux-Québec, et pourront être consultées sur place ou en ligne;

Attendu que cette reconnaissance de l'*UNESCO* est d'autant plus remarquable, car elle accorde le statut de valeur nationale à des documents significatifs de notre histoire et de notre patrimoine, soigneusement conservés par celles dont le dévouement et l'altruisme ont grandement soutenu la fondation et l'essor des soins de santé québécois;

Attendu que les archives des *Augustines* nous rappellent la contribution exceptionnelle de cette communauté de soignantes, propriétaires et gestionnaires d'hôpitaux, infirmières et pharmaciennes à l'établissement de la colonie, au développement social et à la vie communautaire;

Attendu que l'inscription de ces documents au *Registre de la Mémoire du monde du Canada* représente une grande source de fierté et symbolise l'importance de la commémoration de notre histoire;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent les *Augustines*, ces femmes pionnières qui ont, au fil des années, contribué à façonner le Québec que nous connaissons, et leur expriment leur reconnaissance d'avoir su conserver avec soin les archives des 12 monastères-hôpitaux des *Augustines* du Québec, afin qu'elles puissent être offertes au monde entier par leur inscription au *Registre de la Mémoire du monde du Canada*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Rapports du comité exécutif

Matières relevant de la compétence du conseil de la ville

CV-2020-0769 **Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise pour les lots 4 362 673, 4 362 674 et 4 362 675 du cadastre du Québec – Arrondissement de Beauport - PA2020-082 (Ra-2223)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ c P-41.1), de recommander à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* d'autoriser la demande du *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale* de procéder à l'aliénation du lot 4 362 673 par le demandeur en faveur de la Ville de Québec, et à son utilisation à des fins autres que l'agriculture ainsi que de permettre l'établissement d'une servitude de drainage en faveur du lot 4 362 675, contre les lots 4 362 673 et 4 362 674, sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0770 **Contrat pour l'entretien annuel de la Fontaine de Tourny (Dossier 74406) - AP2020-632 (CT-2492445) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

1° la conclusion du contrat pour l'entretien annuel de la Fontaine de Tourny, avec le ministère de la Culture et des Communications – Centre de conservation du Québec, de la date d'adjudication au 30 juin 2025, conformément aux taux horaires de la proposition d'entretien du 12 mai 2020 jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes;

2° le directeur du Service des approvisionnements à signer ledit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0771 **Entente entre la Ville de Québec et le Musée national des beaux-arts du Québec, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures inscrite dans l'Entente de développement culturel MCC/Ville 2018-2020, pour la réalisation du projet Les Sentiers du Musée - CU2020-049 (CT-2496932) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Musée national des beaux-arts du Québec* (MNBAQ), relative au versement d'une subvention de 250 000 \$, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures* inscrite dans l'*Entente de développement culturel MCC/Ville 2018–2020*, pour la réalisation du projet *Les Sentiers du Musée*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer cette même entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0772 Entente entre la Ville de Québec et le Musée de la civilisation, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures inscrite dans l'Entente de développement culturel MCC/Ville 2018–2020, pour la tenue de l'exposition Maya - CU2020-050 (CT-2496929) — (Ra-2224)

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Musée de la civilisation*, relative au versement d'une subvention de 750 000 \$, dans le cadre de la *Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures* inscrite dans l'*Entente de développement culturel MCC/Ville 2018–2020*, pour la tenue de l'exposition *Maya*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier de la Ville à signer cette même entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0773 Convention entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, relative à une aide financière dans le cadre du programme Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes pour l'année 2020 - CU2020-053 (Ra-2224)

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la ministre de la Culture et des Communications, relative aux modalités applicables au versement d'une aide financière au montant de 1 580 209 \$ à la Ville de Québec, dans le cadre du programme *Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* pour

l'année 2020 en vue de l'achat de divers documents, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention d'aide financière jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0774 **Dénomination d'un nouveau centre communautaire, secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - CU2020-055 (Ra-2224)**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la dénomination du nouveau centre communautaire situé dans le secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- 2° d'entériner la recommandation des membres du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et de dénommer ledit centre communautaire : *centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0775 **Attribution d'un toponyme – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - CU2020-056 (Ra-2224)**

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu de dénommer la rue identifiée sur le plan-repère joint au sommaire décisionnel par l'odonyme suivant : *Amanda-Savard, rue*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0776 **Subventions discrétionnaires à Centraide - DG2020-030 (CT-2499511) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu de verser une subvention de 175 000 \$ à *Centraide* pour la campagne 2020, soit 150 000 \$ à titre de don corporatif, et 25 000 \$ à titre de contribution au *Fonds d'impact Essentiel*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières à soumettre au conseil d'agglomération

CV-2020-0777 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la résiliation du contrat pour le lot 13 relatif aux travaux d'entretien des aménagements paysagers - 2020 à 2022 (Appel d'offres public 64671) - AP2020-595 (Ra-2223)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la résiliation du contrat pour le lot 13 relatif aux travaux d'entretien des aménagements paysagers - 2020 à 2022, adjudgé à *Concept Design Paysagiste* en vertu de la résolution CA-2020-0036 du 5 février 2020.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0778 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels juridiques - Services d'enquêteur pour plaintes d'harcèlement psychologique (Dossier 53279) - AP2020-640 (Ra-2223)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 100 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), au contrat adjudgé selon la délégation de pouvoirs en vigueur à *Jean-Pierre Giguère, travailleur autonome*, pour des services professionnels juridiques - Services d'enquêteur pour plaintes d'harcèlement psychologique, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0779 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, pour des mandats délégués à l'Office du tourisme de Québec pour les années 2020 et 2021 - OT2020-010 (Ra-2223)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, relative à des mandats délégués à l'Office du tourisme de Québec pour les années 2020 et 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0780 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat entre la Ville de Québec et monsieur Sylvain Daniel (ID. 088788) - RH2020-709 (CT-RH2020-709) — (Ra-2223)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Sylvain Daniel (ID. 088788), expert conseil (D580) (poste no 47435) affecté à des projets transversaux en lien avec des outils et équipements spécialisés, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au contrat individuel de travail joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0781 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction de tourner à gauche à l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean, R.A.V.Q. 1351 - TM2020-146 (Ra-2223)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le

stationnement relativement à l'interdiction de tourner à gauche à l'intersection de l'avenue Honoré-Mercier et de la rue Saint-Jean, R.A.V.Q. 1351.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Vincent Dufresne quitte temporairement son siège et monsieur le vice-président Sylvain Légaré le remplace à la présidence, conformément à l'article 26 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722. Il est 19 h 35.

CV-2020-0782 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour l'acquisition de camions lourds (Appel d'offres public 73538) - AP2020-633 (Ra-2224)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Camions International Élite ltée*, des contrats des lots 1 et 2 incluant les options pour l'acquisition de camions lourds, pour une période de 36 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 73538 et aux prix unitaires de sa soumission du 20 juillet 2020.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0783 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la gestion des écocentres - Beauport, Val-Bélair, de l'Hêtrière et des Rivières - 2020 à 2022 (Appel d'offres public 74146) - AP2020-639 (CT-2499100, CT-2499106) — (Ra-2224)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Opsis, Gestion d'infrastructures inc.*, des contrats pour la gestion des écocentres - Beauport, Val-Bélair, de l'Hêtrière et des Rivières - 2020 à 2022, du 1^{er} décembre 2020 au 27 novembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74146 et selon les prix unitaires de sa soumission du 2 septembre 2020 pour chacun des lots suivants, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : 1 042 420,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Lot 2 : 1 042 420,90 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0784 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement à *Énergir, S.E.C.* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 74454) - AP2020-656 (CT-2499915) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement, à *Énergir, S.E.C.*, des dépenses pour les services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 1 494 957,38 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le conseiller Stevens Melançon demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Geneviève Hamelin, Pierre-Luc Lachance, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 15 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2020-0785 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement à *Vidéotron ltée* des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de Réseau structurant de transport en commun (Dossier 73124) - AP2020-659 (CT-2500011) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du paiement à *Vidéotron ltée* des dépenses relatives aux services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 1 488 186,78 \$ (plus TPS et TVQ applicables);

2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser le paiement.

Monsieur le conseiller Stevens Mélançon demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Geneviève Hamelin, Pierre-Luc Lachance, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 17 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

CV-2020-0786 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 387 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 1 500 000 \$ concernant la mise à niveau du système de gestion des ressources humaines du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-047 (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 387 décrétant un emprunt n'excédant pas 1 500 000 \$ concernant la mise à niveau du système de gestion des ressources humaines du Réseau de transport de la Capitale.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0787 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de mandats de deux administratrices au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Québec - OM2020-003 (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement des mandats de mesdames Émilie Villeneuve et Dominique Tanguay, à titre de représentantes de la Ville de Québec, pour siéger au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Québec, pour une autre période de trois ans ou jusqu'à la nomination de leurs remplaçants.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0788 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la demande d'aide financière soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale - PA2020-102 (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° du dépôt de la demande d'aide financière soumise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du *Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques à la planification municipale*;
- 2° de l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles du projet;
- 3° à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'agir au nom de la Ville de Québec dans le cadre de la présente demande d'aide financière.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0789 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les demandes d'aide financière soumises au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du troisième appel à projets du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source - PA2020-117 (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de déposer les demandes d'aide financière soumises dans le cadre du troisième appel à projets du *Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source*;
- 2° de l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles des projets;
- 3° à la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'agir au nom de la Ville de Québec dans le cadre des présentes demandes d'aide financière.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0790 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Iréna Florence Harris (ID. 181378) à titre d'expert-conseil à la Direction générale adjointe de la qualité de vie urbaine - RH2020-788 (CT-RH2020-788) — (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et madame Iréna Florence Harris (ID. 181378) à titre d'expert-conseil affecté au projet *Vivre ensemble*, pour la période s'étendant du 26 octobre 2020 au 31 décembre 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0791 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la vente d'une parcelle de terrain - 155, rue Saunders, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 302 557 du cadastre du Québec - Arrondissement La Cité-Limoilou - SO2020-004 (Ra-2224)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation à la *Société municipale d'habitation Champlain* (SOMHAC), de vendre une parcelle de terrain du 155, rue Saunders, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 302 557 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, à 9408-4423 *Québec inc.*, pour un montant de 210 000 \$ (plus les taxes applicables).

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0792 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la promotion de madame Myriam Pellerin (ID. 090294) à l'emploi de directrice de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffière de la cour à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques - RH2020-811 (CT-RH2020-811) — (Ra-2225)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la promotion de madame Myriam Pellerin (ID. 090294), employée permanente, à l'emploi de directrice de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffière de la cour (D578), classe 3A (poste no 47395), à la Division du

soutien judiciaire au Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-0793 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la promotion de madame Mylène Gauthier (ID. 013796) à l'emploi de directrice du Bureau de la sécurité civile - RH2020-843 (CT-RH2020-843) — (Ra-2225)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la promotion de madame Mylène Gauthier (ID. 013796), employée permanente, à l'emploi de directrice du Bureau de la sécurité civile (D163), classe 2 (poste no 27923), au Bureau de la sécurité civile, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Matières soumises au conseil de la ville par un conseil d'arrondissement

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Matière prévue à l'ordre du jour supplémentaire

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Avis de motion et projet de règlement

Monsieur le président Vincent Dufresne reprend son siège. Il est 20 h 02.

CV-2020-0794 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes applicables aux murs de soutènement*, R.V.Q. 2903, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2020-112** (Ra-2223)

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu :

- 1° d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes applicables aux murs de soutènement*, R.V.Q. 2903;
- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

AM-2020-0795 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes applicables aux murs de soutènement*, R.V.Q. 2903 - **PA2020-112** (Ra-2223)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes applicables aux murs de soutènement, plus particulièrement en ce qui concerne les matériaux de construction autorisés pour leur construction.

AM-2020-0796 Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement sur la Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la ville relativement à la durée de la réserve*, R.V.Q. 2906, et dépôt du projet de règlement - **FN2020-046** (Ra-2224)

Madame la conseillère Alicia Despins donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour approbation un règlement modifiant le *Règlement sur la Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la ville* afin de prolonger de trois ans la durée de la Réserve financière, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

Adoption des règlements

CV-2020-0797 *Règlement modifiant et abrogeant certains règlements d'emprunt relevant de la compétence de proximité de la ville, R.V.Q. 2803 - FN2020-040 (Ra-2221)*

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant et abrogeant certains règlements d'emprunt relevant de la compétence de proximité de la ville, R.V.Q. 2803.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le maire Régis Labeaume quitte définitivement la séance.
Il est 20 h 08.

CV-2020-0798 *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.V.Q. 2854, tel que modifié - PA2020-118 (Ra-2224)*

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu:

- 1° de prendre acte du rapport de consultation et de l'analyse de la demande de modification joints au sommaire décisionnel;
- 2° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme du secteur sud du centre-ville Saint-Roch, R.V.Q. 2854, tel que modifié.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Deuxième période de questions des citoyens

Toutes les questions reçues par courriel ayant été lues et répondues, cette période n'est pas tenue.

Deuxième partie de la période d'intervention générale des membres du conseil

Une deuxième période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le président déclare la séance close à 20 h 42.

Vincent Dufresne
Président

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

Sylvain Légaré
Vice-président

JL/ir